

# Fiche de procédure

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2018/0116(NLE)	Procédure terminée
Décision		
Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives (STCE n° 218): autorisation aux États membres à devenir parties		
Sujet		
4.10.13 Sports		
6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales:		
ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD		
7.30.09 Sécurité publique		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0116(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 187; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p8-a1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/8/12991